

Comment accompagner les enfants vers l'épanouissement scolaire et l'autonomie ?

Intervenant : Jean-Michel Le Bail, correspondant académique chargé du lien entre Education prioritaire et Politique de la ville (IA 75),

Samedi 31 mai 2008. Ecole maternelle rue des Cendriers, REP 17.

1/ Introduction : Qu'est-ce qu'accompagner veut dire ?

Accompagner les enfants dans leur scolarité, cela n'a rien d'évident. Le terme en lui-même peut prêter à confusion, au point qu'on lui préfère parfois – ou qu'on lui adjoint – ceux d'*aide* ou de *soutien* comme dans l'expression « aide à la maison » ou « soutien scolaire ».

La notion d'« accompagnement » nous renvoie en réalité à l'origine même de la pédagogie puisque la racine grecque de « pédagogue » signifie : celui qui accompagne l'enfant à l'école (le chemin), lui porte son cartable (déjà trop lourd ?) et lui fait faire ses devoirs (chemin entre l'école et la maison, comment la pensée chemine).

Dans cette dynamique croisée de l'accompagnant et de l'accompagné, il faut arriver à engager autant les parents que les enseignants, de manière à ce que l'enfant ressente l'alliance éducative qui se tisse avec lui, autour de lui. C'est l'esprit de la cohésion, de la réussite éducative.

Mais on sait que des blocages de nature diverse peuvent survenir dans ce processus, dont certains tiennent à l'identité de l'école, d'autres à celles des enseignants, d'autres enfin à celle des familles

- Historiquement, l'école s'est construite « sans » les familles, car il s'agissait à l'époque de moraliser les masses, d'apporter « les lumières » mais aussi de lutter contre les langues régionales, et donc contre la culture familiale.
- Pédagogiquement, l'enseignant s'estime souvent être le seul à pouvoir transmettre de façon efficace les savoirs et notamment la lecture qui est au cœur de la professionnalité.
- Certains parents, pour des raisons socio-culturelles ne s'autorisent pas à prendre leur place dans le champ du scolaire. Ils ont peur d'interférer avec l'enseignant ou de ne pas suffisamment maîtriser la langue de l'école pour entrer en relation avec lui. Et ce sont parfois les grands frères / les grandes sœurs qui deviennent alors prescripteurs.

Cette dernière attitude est parfois interprétée comme un signe de désengagement, de désintérêt pour le champ du scolaire, alors qu'il ne s'agit la plupart du temps que de *désorientation*.

2/ Les malentendus éducatifs

Depuis quelques années, le principe de cohérence éducative entre l'école et les parents est constamment rappelé par les textes (circulaire 2006), avec la volonté d'associer beaucoup plus largement les parents à l'éducation, au point que l'on parle aujourd'hui de « co-éducation », en rappelant notamment que les parents sont bel et bien les premiers éducateurs de leurs enfants.

- Cette exigence suppose que le parent puisse prendre du recul par rapport à son enfant, ne pas être trop prêt, ne pas être trop loin, ne pas non plus être en admiration devant tout ce qu'il fait : c'est la notion de « **distance éducative** »¹.

¹ Pour certains parents, d'un point de vue éducatif, il est essentiel de ne pas contrarier l'enfant, de ne pas se fâcher contre lui. Ils pensent bien faire, dans l'intérêt de l'enfant, or ils ne se rendent pas compte que l'enfant a besoin de cadres pour se construire. De ce fait, l'Ecole est seule pour fixer certaines limites, parfois dès la

- L'enseignant transmet la culture de l'école. Mais les parents doivent également transmettre leur culture. Lorsqu'il n'y a pas de transmission culturelle alors l'enfant risque de ne concevoir la culture que comme « culture de l'école », renvoyant strictement au champ du scolaire et n'ayant donc pas de valeur en dehors de ce champ.

G. Chauveau dans une étude sur le projet de lecteur constate que dans certains quartiers les enfants auxquels il demande en CP « pourquoi apprends-tu à lire ? » répondent : pour passer au CE1, pour faire plaisir à la maîtresse. Alors que les autres répondent « pour pouvoir me lire des histoires tout seul ». Autrement dit, certains ont saisi la dimension sociale de l'écrit et pourront les réinvestir dans d'autres contextes (écrire une carte postale), d'autres ne perçoivent que la dimension scolaire, presque scolastique (la forme).

Pour pouvoir dépasser le clivage entre sphère scolaire et sphère familiale, il faut être en mesure d'établir des passerelles entre les deux. Il faut bien entendu que le monde de l'école puisse entrer dans la famille mais aussi que le monde familial puisse aussi avoir sa place dans l'école².

3/ Les attitudes permettant de créer des passerelles

Pour sortir de ce malentendu réciproque, il faut :

- a) que les parents puissent comprendre que l'école dans laquelle est scolarisé leur enfant fonctionne aujourd'hui avec des codes relativement différents de l'école d'hier et/ou de celles qu'ils ont connu. Ce travail peut être réalisé par des associations (groupes de parentalité...)³.
- b) Il faut également que les enseignants soient conscients que les codes de l'école française ne sont pas universels, et doivent donc être explicités. Il faut donc que l'école explique aux parents ce qu'elle attend d'eux, comment ils peuvent participer au travail scolaire.
- c) Il est nécessaire que les enfants puissent être confrontés à la culture dans d'autres cadres que le cadre scolaire, afin d'en saisir la portée sociale et universelle. Les ressources de quartier peuvent être mobilisés (centres d'animation, centres sociaux, associations d'accompagnement à la scolarité).

→ L'école doit être en mesure de pouvoir :

- expliquer ses attentes, montrer les progrès des enfants, présenter les supports de l'apprentissage et les enjeux pédagogiques ;
- faire entrer des adultes non enseignants (intervenants extérieurs, retraités, parents bénévoles) à l'intérieur de l'école pour des activités précises, qui ont un sens du point de vue des apprentissages (bibliothèque, ludothèque...);
- faire circuler les objets culturels de l'école dans les familles (prêt d'ouvrages, fabrication de jeux, travaux réalisés par les élèves...);

maternelle et c'est très lourd pour les enseignants. Mais c'est également lourd pour l'enfant parce qu'il n'y a pas de continuité entre les exigences de l'espace familial et celle de l'espace scolaire (parfois à l'intérieur du même espace (temps scolaire, interstitiel et périscolaire à l'école). Les attentes sont différentes, voire contraire et renvoient dans l'imaginaire de l'enfant à l'arbitraire.

² Comme nous l'avons dit, c'est parfois difficile, parce que les parents ont l'impression qu'ils en doivent pas intervenir (ou interférer) dans le travail des enseignants. Ils sont dans une attitude de délégation totale alors qu'en France, ce n'est pas ce qui est attendu. On assiste alors à ce qu'on appelle un « malentendu éducatif ». Les enseignants interprètent l'attitude de respect des parents comme une forme de désinvestissement.

³ Notamment les associations émergeant au réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP).

→ De leur côté, les parents peuvent très largement contribuer à la réussite scolaire de leurs enfants. A la maison, il existe une série de ce que l'on pourrait appeler des « gestes éducatifs » (G. Chauveau, 2008) qui vont participer de cette entrée du monde de l'école dans la famille :

- manger à table ensemble, se raconter la journée (langage d'évocation) qui permet de faire le lien entre le présent et le passé.
- présence de l'écrit à la maison (livres, albums, documentaires, dictionnaires, recettes, journal télé, quotidiens, hebdomadaires...) qui permet de faire le lien entre l'ici et l'ailleurs.
- raconter une belle histoire / un conte à son enfant, des albums sans texte si l'on est pas à l'aise avec la lecture du français, qui permet de se familiariser avec la culture de l'écrit
- Avoir des jeux / jouets éducatifs, pour pouvoir se distraire seul ou ensemble (autonomie) mais aussi faire l'apprentissage de règles.
- pratiquer des loisirs partagés pour mieux connaître le territoire, se repérer dans l'espace, faire le lien entre les savoirs scolaires et les savoirs liés aux lieux de culture (musées, cinéma, théâtre)
- fréquenter des lieux associatifs (centres sociaux, associations) pour favoriser les échanges avec d'autres parents, d'autres enfants, d'autres cultures.

Les loisirs en dehors de la maison

La poursuite d'une activité extérieure est toujours intéressante car l'enfant fait l'apprentissage d'un lieu tiers qui n'est ni l'école ni la famille et qui pourtant a des exigences éducatives. Cela permet à l'enfant de comprendre que le vivre ensemble nécessite toujours des règles et de s'apercevoir que certaines sont communes avec celles de l'école ou de la maison. Les règles ne sont pas dictées par les adultes en fonction de leur bon plaisir mais de l'intérêt général. Il faut éviter à l'enfant que « c'est comme ça », chercher à lui expliquer lorsque c'est nécessaire mais en même temps on ne va pas tout expliquer non plus.

4/ la question des leçons, un objet pédagogique à partager entre les parents, les enseignants...et les associations

La question des leçons (rappelons que les devoirs sont interdits à l'école élémentaire) est essentielle dans cette dynamique car elle revoie à une sorte de contrat passé entre l'enseignant, l'élève et la famille. Elle repose à nouveau la question de la compétence des parents. Qui aide l'enfant, comment à quel moment ?

On peut faire appel à l'accompagnement éducatif dans les écoles, à des associations de quartier, des centres sociaux qui sont labellisés par l'Etat⁴

Il existe également des dispositifs périscolaires gérés par la Ville : études surveillées, clubs et ateliers coup de pouce, ateliers bleus...

L'important dans ce domaine est là encore de garder un contact avec l'accompagnateur, de ne pas s'en remettre entièrement à la structure, car il s'agit de toute façon d'une aide ponctuelle qui ne pourra pas durer toute la scolarité de l'enfant. Pour l'accompagner, lui montrer qu'ils suivent sa scolarité, les parents peuvent notamment demander à l'enfant :

- de lui montrer les devoirs à faire,
- de lui faire expliquer ce qu'a demandé l'enseignant.
- de toujours l'encourager à essayer de faire par lui-même en se référant à la leçon apprise en classe (remémoration).

L'attention que lui porte le parent dans ce domaine est ressentie par l'enfant comme une marque d'intérêt et de contrôle (dans le bon sens du terme) pour ce qu'il fait en classe. A condition évidemment de ne pas rajouter des devoirs supplémentaires (inutiles et même néfastes, puisque c'est à l'enseignant

⁴ Dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

de donner des leçons) afin de laisser une place pour le jeu, la détente, des activités et des loisirs partagés.

L'enseignant de son côté doit rester vigilant à ne jamais donner aux élèves des éléments qui n'ont pas été vus en classe et à limiter le temps de travail personnel demandé à la maison, pour que celui-ci reste raisonnable (surtout pour les élèves en difficulté).

L'accompagnateur, de son côté, peut servir de médiateur entre les demandes de l'école et les attentes de la famille, dans le cadre du lieu tiers constitué par l'association ou le centre social. Il fournit l'étayage provisoire mais nécessaire à une consolidation des savoirs, des méthodes et de l'envie d'apprendre ;

C'est en maintenant ce lien permanent entre la famille, l'école et les ressources de l'environnement que l'enfant-apprenant aura la possibilité de s'approprier les savoirs, de les mettre en relation et de les réutiliser dans la dynamique de sa propre émancipation, de son épanouissement et de son autonomie.